

IV

CONDITIONS D'UNE MORT CHRÉTIENNE

« Pendant qu'ils le lapidaient, Etienne priait en disant : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! » Puis, s'étant mis à genoux, il s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne leur impute point ce péché ! » Après cette parole, il s'endormit. »

Actes VII, 59, 60.

Vous ne serez pas étonnés, mes chers frères, qu'à mon âge, je pense beaucoup à la mort et qu'aucune prière ne monte plus fréquemment de mon cœur que celle-ci : « O Dieu ! fais-moi la grâce d'être trouvé prêt, quand tu viendras me chercher ! » Mais cette préoccupation ne peut être étrangère à aucun de vous, en un temps où la mort, effroyablement multipliée par la guerre, frappe les jeunes autant ou plus que les vieux. Comment nous y préparer ? Comment aider nos chers soldats à s'y préparer aussi, et quelle grâce devons-nous, avant tout, implorer de Dieu pour eux ? Quelles sont les dispositions morales qui leur permettront et qui nous permettront aussi d'attendre d'un cœur tranquille cette crise prochaine,

tragique, inexprimablement solennelle, cette fin qui est un commencement? Nul passage, en tout cas nul récit de l'Écriture sainte n'est plus propre à nous éclairer à cet égard que celui que nous avons choisi pour texte. La mort d'Étienne est la seule, en mettant à part celle du Sauveur, qui soit racontée avec quelque détail dans le nouveau Testament. Elle est une imitation à peine affaiblie, oserait-on presque dire, de la mort même de Jésus; elle dépasse de beaucoup, il faut le reconnaître, celle de nos plus héroïques défenseurs. C'est celle du premier martyr du Christ; c'est une mort sublime entre toutes, malgré tout ce qu'il y a de cruel dans sa forme et dans les circonstances qui l'accompagnent; c'est déjà un triomphe, déjà presque une ascension dans la gloire, puisque le Fils de l'homme lui-même apparaît à son serviteur, vient au-devant de lui, lui ouvre le ciel et le recueille dans ses bras. Nous ne saurions donc mieux choisir l'exemple que nous devons nous proposer. Apprendre à mourir dans les sentiments où est mort Étienne, ce serait avoir trouvé le secret de bien mourir.

Comme nous l'avons rappelé, Étienne est lui-même un imitateur du Christ; il a reproduit librement, à l'heure suprême, deux des sept paroles de la Croix. Toutefois, non seulement le disciple est entré si complètement dans la pensée du Maître, que les paroles de celui-ci sont montées du fond

de son âme, mais il les a modifiées d'une façon bien digne de remarque et qui nous permet de nous approprier les paroles d'Etienne mourant, plus complètement que nous n'osons le faire à l'égard de celles du Christ. Et pourtant, comme nous nous sentons inférieurs à ce premier, à ce généreux martyr ! Comme nous souhaitons de lui devenir semblables ! Dieu veuille se servir de notre méditation de ce jour pour nous rapprocher de cette hauteur !

I

En considérant les sentiments d'Etienne mourant, tels qu'ils se font connaître à nous par ses paroles, nous constatons d'abord que ce grand serviteur de Dieu n'est pas sauvé et ne croit pas être sauvé par ses œuvres, par l'éclat de ses vertus, par l'héroïsme de son martyre. Il ne se prévaut pas, devant Dieu, de cette fidélité que nous admirons ; il ne s'en fait pas gloire ; il invoque la miséricorde du Sauveur, comme pourrait le faire n'importe lequel d'entre nous ; il remet son âme entre les mains de Jésus-Christ. Pour employer le langage qui sera plus tard celui de saint Paul, il ne

veut être sauvé que « par grâce, au moyen de la foi ». (1) Ce fait est d'autant plus remarquable, que la vie et la mort d'Étienne approchent davantage de la perfection. Nous en sommes frappés lorsque nous comparons son sacrifice à celui de nos chers défenseurs, qui pourtant excite à si juste titre notre enthousiasme. Nos soldats obéissent à une obligation légale en même temps que morale; comme Français, ils ne peuvent pas faire autrement que d'exposer leur vie pour la patrie; Étienne, appelé aux fonctions de diacre, aurait, à coup sûr, pu se dispenser de faire l'œuvre d'un évangéliste et d'un apôtre; c'est par dévouement à la vérité et par amour pour les âmes qu'il a excité une si violente contradiction de la part des Juifs, et qu'il a été au-devant de la mort. — Nos soldats sont nombreux; ils s'encouragent les uns les autres; le devoir professionnel et le sentiment de l'honneur ne leur permettent pas de reculer. Étienne est seul, comme l'a été son Maître. Sans doute il ne manque pas de chrétiens à Jérusalem, mais on ne voit pas qu'aucun d'eux ait assisté le premier martyr dans son douloureux combat; on peut croire qu'il était suspect à la plupart d'entre eux par la hardiesse et la largeur de ses idées, qui à ce moment dépassaient les lumières de l'ensemble de l'Église, et celles des apôtres eux-

(1) Eph. II, 8.

mêmes. — Nos soldats sont perdus dans la foule, exposés sans doute à tous les hasards et à tous les accidents du combat, sans être plus spécialement visés par personne ; Etienne est seul l'objet de la haine de ses ennemis ; une foule ameutée et furieuse n'en veut qu'à lui, ne cherche qu'à sa mort. — Nos soldats, dès qu'ils sont tombés, deviennent, autant que les circonstances le permettent, l'objet de soins empressés et affectueux ; Etienne ne voit autour de lui que des visages convulsés par la rage, n'entend que les cris de fureur de ses ennemis ou leurs affreux éclats de rire lorsqu'une pierre, plus lourde ou mieux lancée que les autres, a avancé l'ouvrage du lâche et infernal assassinat. Cependant, dans cette situation terrible, le premier martyr n'a pas eu un moment de faiblesse ni de colère.

Il est d'autant plus remarquable, je le répète, que cette vertu si haute ne soit pas présentée comme étant le prix du salut d'Etienne et comme lui conférant un droit pour le ciel. On peut en conclure hardiment qu'aucune œuvre de l'homme pécheur n'a ce caractère, et qu'il ne peut être sauvé que par la pure grâce de Dieu, au moyen de la foi en Jésus-Christ. Cette leçon est d'une grande importance à l'heure actuelle. Elle nous préservera d'une erreur à laquelle plusieurs se laissent entraîner, et qui tend à substituer la religion du patriotisme à celle de l'Évangile, le

salut du pécheur (en qui l'on ne veut plus voir qu'un héros), par son sacrifice personnel, au salut par le sacrifice de Jésus-Christ. Glisser sur cette pente, ce serait quitter, en ce qui touche nos espérances éternelles, le certain pour l'incertain, le témoignage de Dieu pour les conjectures de l'homme, le terrain de la grâce pour celui de la loi, l'affirmation évangélique et protestante pour un mélange de catholicisme et de rationalisme. Soutenons nos héroïques défenseurs de nos plus chaudes sympathies, associons-nous de toute notre âme à leur dévouement et à leurs émotions; admirons leur patriotisme, mais ne leur laissons pas croire que ce patriotisme rachète leurs péchés devant Dieu, ni qu'il y ait un autre nom que celui de Jésus-Christ par lequel les hommes puissent être sauvés. Rappelons-nous que saint Paul, ce meurtrier d'Étienne qui est devenu son successeur et son continuateur, et qui l'a dépassé, on peut le croire, par sa sainteté comme par son inspiration, ne désirait, n'ambitionnait qu'une chose : être à la fin « trouvé en Christ », juste, non pas de sa propre justice, celle qui lui venait de la loi, mais de la justice que la grâce de Dieu accorde à la foi.

II

Telle est bien aussi la conviction d'Etienne, celle qui s'exprime dans sa suprême prière : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! » Sans doute, celle-ci n'a pas un caractère dogmatique prononcé : ce n'était pas le moment ; d'ailleurs la foi qui sauve consiste moins dans l'adhésion à une doctrine que dans la confiance du cœur en Jésus-Christ. Est chrétien, celui qui a un Sauveur et qui le sait.

Mais la prière d'Etienne montre bien quelle était l'attitude de son âme à l'égard de Jésus-Christ. Remarquons d'abord que c'est à Jésus personnellement qu'Etienne s'adresse. Jésus avait dit : « Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Sans contredit, Etienne croit de tout son cœur au Père céleste ; mais, étant pécheur, il sent qu'il a besoin d'un Médiateur et d'un Rédempteur ; il aime à se réclamer de l'intercession de Jésus-Christ et à se réfugier au pied de sa croix. De même, Jésus avait dit, parlant avec une liberté royale et filiale : « Je remets mon esprit entre tes mains », je te rends la vie que tu m'as confiée. La parole d'Etienne a l'accent d'une requête : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! »

En donnant à Jésus le nom de Seigneur, Etienne confesse qu'il est le Fils unique de Dieu, celui à qui le Père a donné toute puissance, celui que le croyant ne sépare pas de Dieu lui-même dans sa foi, dans son amour et dans son adoration. Le nom de Jésus, qu'Etienne prononce aussi, rappelle et affirme que Jésus est le Sauveur, puissant pour sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui. C'est en cette qualité qu'Etienne l'a reçu, ce qui lui permet de compter avec une pleine confiance que Jésus le recevra à son tour. O simplicité de la foi ! Le pécheur devenu croyant reçoit ce Fils unique que Dieu lui a donné « afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » Et il le reçoit tel que Dieu l'a donné, dans la plénitude de sa divinité, de son humanité, de son amour et de sa rédemption. Puis il se donne au Sauveur, qui le reçoit à son tour tel qu'il est. A toute heure de sa vie, il vient à Jésus-Christ et lui remet son âme, pour obtenir le pardon de ses péchés, le secours divin qui seul peut le délivrer du mal, la paix, la consolation, toutes les grâces qui se résument dans le don du Saint-Esprit.

Par cet exercice journalier de la foi, le fidèle se prépare à l'acte de foi suprême qui doit couronner sa vie et lui ouvrir le ciel. Epreuve dernière ! Moment inexprimablement solennel, alors même que nous l'abordons, non pas sur une

croix ou sous une grêle de pierres, ou sous le feu de l'ennemi, mais dans les circonstances les plus favorables. La conscience que nous avons de nous-même s'éteint ; le pouvoir que nous avons sur nous-même disparaît ; tout ce que nous appelions la vie nous échappe... qu'allons-nous devenir? — « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! » Qui peut douter que la prière du martyr n'ait été exaucée, que sa foi n'ait été justifiée et dépassée ? Le Fils de l'homme s'était déjà levé de la place qu'il occupe à la droite du Père (ne reculons pas devant cette image familière et sublime), pour se porter à la rencontre de son serviteur mourant ; comme il se sera empressé d'accueillir son âme ! A peine Etienne a-t-il reçu le coup mortel, à peine s'est-il endormi (comme cette définition biblique de la mort est ici saisissante !) que, rouvrant les yeux, il sent sa tête appuyée sur la poitrine du Sauveur, comme celle de l'apôtre Jean au soir de la Sainte-Cène. A la place de ses ennemis et de ses bourreaux, ce sont des anges qui l'entourent et qui lavent ses plaies. La terre l'a maudit et proscrit, mais le ciel s'ouvre pour le recevoir. Son front, naguère défiguré, mais aujourd'hui rayonnant d'une immortelle beauté, est ceint de la couronne de vie.

Ce merveilleux changement est aussi celui qui s'opère dans nos chers soldats chrétiens, lorsqu'ils quittent tout à coup ces scènes d'horreur, que leur

plume se refuse à nous décrire, pour entrer dans l'éternel repos. Ne les plaignez pas : Jésus les a reçus, les a recueillis pour toujours de devant le mal. Mais la même promesse et la même espérance nous appartiennent à nous aussi, qui ne sommes ni les martyrs de la foi, ni les martyrs du patriotisme, pourvu que nous appartenions à Jésus-Christ, et qu'après l'avoir reçu comme notre Sauveur, nous allions à lui de jour en jour et d'heure en heure pour faire l'expérience toujours renouvelée de son salut, pourvu que notre dernière requête soit celle d'Etienne mourant : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! »

III

Mais il reste une autre parole, une autre prière, celle-ci tout-à-fait la dernière du martyr, qui n'est pas moins digne de notre attention : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! » Nous avons constaté qu'Etienne s'en remet à la pure miséricorde du Sauveur et qu'il est sauvé par grâce, au moyen de la foi en Jésus-Christ. Maintenant il importe d'ajouter que la vraie foi, la seule qui sauve, est celle qui est agissante par la charité. Si la première condition nécessaire pour bien mourir est la

confiance du cœur en Jésus-Christ, la seconde est la charité envers tous les hommes et par conséquent le pardon accordé à ceux-là mêmes qui nous ont le plus gravement offensés.

Voilà le précepte ; voilà une prédication qui, je le sais, n'est pas populaire aujourd'hui. Plusieurs la déclarent impraticable en temps de guerre. Il en est qui se font un honneur et un devoir de ne pas pardonner à des ennemis tels que les nôtres. Cependant Jésus a dit formellement, solennellement : « Si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera pas non plus les vôtres. » Qui faut-il croire ? Qui nous jugera au dernier jour ? Les suggestions de notre cœur naturel, ou l'éternelle et immuable parole du Christ ?

S'il y avait des gens à qui il fût permis de ne pas pardonner et à l'encontre desquels il y eût lieu d'admettre une exception au précepte de la charité universelle, ce sont à coup sûr les meurtriers d'Etienne. Ces gens-là nous font horreur. Une haine satanique se lit sur leurs visages et se manifeste dans leurs actes. Ils s'acharnent sur un homme seul et sans défense qui n'a commis d'autre crime que de leur dire la vérité. Ils sont, en un sens, pires que les ennemis mêmes de Jésus. Ceux-ci, tout en prodiguant à celui qui meurt l'insulte et la raillerie, le laissent toutefois expirer sur la croix ; les ennemis d'Etienne assomment et tuent

leur victime. Les premiers respectent les formes légales, les seconds les foulent aux pieds. Que fait le martyr à cet affreux moment, en face de persécuteurs si cruels ? Il aurait pu, certes, invoquer contre eux la justice de Dieu, comme le fit le prêtre Zacharie, lapidé, lui aussi, à cause de sa fidélité à Jéhovah, par l'ordre de l'ingrat Joas. Au lieu de cela, — quel que soit notre étonnement, il faut bien nous rendre à l'évidence, — dans le moment où ces gens-là le tuent, Etienne les aime. Il les aime, puisqu'il est alarmé de leur péril, puisqu'il oublie ses propres souffrances, qui devaient être intolérables pourtant, pour ne penser qu'au malheur que ces criminels se préparent. Il songe à la catastrophe qui doit fondre sur Jérusalem, et que Jésus a prédite ; il songe aux jugements de Dieu réservés dans un autre monde aux ennemis opiniâtres de l'Évangile et aux persécuteurs de son Église. C'est pour détourner des coupables ce jugement qu'il ramasse ses dernières forces. Comme le dit de Jésus-Christ un de nos cantiques : « Il avance sa main meurtrie — Entre le ciel et leurs péchés. » Le dernier cri, le dernier râle qu'étouffe dans sa gorge la grosse pierre qui achève de lui écraser la tête ou la poitrine, est un appel à la miséricorde de Dieu en faveur de ses bourreaux. Je vous défie, mes frères, de ne pas reconnaître que cela est beau, que cela est grand, que nous touchons ici à la perfection de la sainteté

et de la charité. Et je vous défie aussi de soutenir et surtout de prouver que nous avons, nous, pour rester inexorables et pour refuser le pardon, des raisons que n'avait pas Etienne.

Vous insistez cependant. A l'encontre des droits de la charité, vous faites valoir ceux de la justice. Vous dites : « Nous ne pouvons pas appeler le mal, bien, nous ne pouvons pas désirer et demander qu'il soit toujours impuni ; nous ne pouvons pas cesser de nous indigner contre des actes odieux et cruels parce que c'est sur nous et sur nos frères qu'ils tombent. » Il y a une part de vérité dans ce langage ; mais cette vérité, Etienne ne la méconnaît pas. C'est le lieu de remarquer qu'en reproduisant une des paroles du Sauveur mourant, il en laisse de côté une partie. Jésus avait dit : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » ; Etienne ne répète pas ces derniers mots, n'invoque pas cette excuse. On peut croire que Jésus avait surtout en vue les soldats romains exécuteurs de son supplice, qui savaient, en effet, bien peu ce qu'ils faisaient. Ce sont des Juifs qui font périr Etienne, sans participation quelconque des païens. Le discours que vient de prononcer le martyr montre qu'il ne se fait aucune illusion touchant la culpabilité de son peuple. Il vient de jeter à la face de ses juges, devenus des bourreaux, cessévères paroles : « Têtes dures, gens incirconcis de cœur et d'oreilles, comme vos pères,

vous ne cessez pas de résister au Saint-Esprit. Vous avez été traîtres et meurtriers à l'égard du juste.» (1) Après cela, Etienne ne pouvait vraiment pas dire de ses ennemis : ils ne savent ce qu'ils font. Il voit au contraire leur culpabilité tout entière; mais, malgré cela, ou plutôt à cause de cela même, il est ému d'une plus profonde compassion et il intercède plus instamment en leur faveur : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! » Dans le même esprit, mes frères, je ne blâme pas votre indignation contre les auteurs des maux dont nous souffrons; je ne vous demande pas de la calmer ni même de la modérer. Je crois avec vous que la déclaration de guerre injuste et imprévue que nous a faite l'Allemagne en 1914 est l'un des plus grands crimes qui aient jamais été commis contre l'humanité. Le mensonge opiniâtre par lequel ceux qui ont commis ce crime cherchent à en détourner la responsabilité; l'emploi profane et hypocrite qu'ils font du nom de Dieu, sont à mes yeux comme aux vôtres des circonstances singulièrement aggravantes. Je suis obligé d'apprécier de même la façon dont cette guerre est poursuivie par ceux qui l'ont dès longtemps prévue et préparée, et les moyens barbares de destruction et de terrorisation dont ils ont introduit l'usage. Je ne vous demande donc pas l'indulgence pour le péché, mais je vous demande la compassion et la

(1) 1 Actes. VII : 51, 52.

charité à l'égard des pécheurs. Pour ce qui est des soldats, leur responsabilité est singulièrement atténuée; ils sont trompés et la plupart marchent au combat par esprit d'obéissance et de discipline. Quant aux chefs, ce sont de grands coupables, soit; mais Dieu est leur juge, et Dieu est le Dieu de toute grâce. Nous n'avons nous-mêmes d'espoir que dans sa pure miséricorde. Comment pourrions-nous compter sur son pardon, si nous refusons le pardon à celui-là même qui nous a le plus gravement offensé? Le mot pardon a deux sens bien distincts, dont la confusion contribue beaucoup à obscurcir la question qui nous occupe. Au sens complet du mot, pardonner à quelqu'un, c'est tenir sa faute pour non avenue, c'est lui tendre une main fraternelle, c'est entrer ou rentrer avec lui dans une pleine communion d'esprit et de cœur. En ce sens, il n'est possible de pardonner qu'au pécheur qui se repent; c'est l'exemple que nous donne Dieu lui-même. Mais, dans un sens plus large, pardonner, c'est vouloir du bien, rien que du bien, à l'offenseur; c'est désirer son salut, c'est en faire l'objet d'une humble intercession et d'une sincère supplication. C'est en ce sens que Jésus et qu'Étienne mourants ont pardonné à leurs bourreaux; c'est en ce sens qu'à leur exemple nous sommes tenus de pardonner partout et toujours, et qu'en refusant de le faire, nous nous exclurions nous-mêmes du pardon de Dieu.

Je termine en faisant, au sujet de la dernière prière d'Etienne, la même remarque qu'à propos de la précédente : c'est que Dieu l'a admirablement exaucée. Nous connaissons le nom d'un seul des meurtriers d'Etienne ou, si vous voulez, des complices de son meurtre : c'est Saul de Tarse. Non seulement Dieu n'a pas imputé à Saul son péché, mais Dieu l'a tellement délivré de ce péché qu'il est devenu, comme je l'ai déjà remarqué, le plus grand adversaire du particularisme et du fanatisme juif, le témoin et le défenseur le plus puissant de cette glorieuse doctrine de l'universalité du salut et de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, pour laquelle Etienne avait donné sa vie. Qui sait si aujourd'hui, au sein de ce peuple allemand égaré par le nationalisme religieux, Dieu ne se prépare pas un homme qui sera un apôtre, mieux écouté qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, des vérités et des préceptes évangéliques aujourd'hui si complètement méconnus et violés par cette nation, tels que la sainteté de la paix et le caractère abominable de la guerre, le respect des petits et des faibles, la prédominance du droit sur la force, la loi inviolable de l'amour, également sacrée en tous temps et à l'égard de tous les hommes ? En demandant à Dieu, comme nous avons le droit de le faire, qu'il délivre bientôt notre patrie, n'oublions pas de lui demander, pour elle et pour l'humanité, cette victoire morale et

spirituelle sans laquelle la victoire matérielle restera toujours incomplète. Ce sera en même temps prier pour nos ennemis, comme l'exemple et le précepte de Jésus-Christ nous en font un devoir ; ce sera entrer dans les sentiments d'Etienne mourant, qui seuls sont dignes d'un disciple du Sauveur et hors desquels il ne nous serait pas possible de mourir en paix.

Amen.

Petit-Temple, 6 Avril 1916